

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERCTIONS: Annonces: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX désigné pour la publication des ANNONCES, LE GALES et JUDICIAIRES

COURSES DE PARIS

Table with columns for date (MARS), type of race (e.g., 3/4, 1/2), and results (e.g., 66 80, 94 85).

DEPECHE COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix. New-York, 4 mars. Change sur Londres 4.86 0/0.

Cotons: Ventes 300 b., marché calme, mais très-ferme.

Cotons: Ventes 10,000 b. Marché calme, disponibles inchangés, livrables faciles.

Cotons: Ventes 600 b., marché calme, disponibles soutenus.

Cotons: 12 3/4. Recettes 60,000 b.

ROUBAIX 9 MARS 1876.

Bulletin du jour

On lira plus loin les comptes-rendus de la première séance du Sénat et de la Chambre des députés et le récit de la cérémonie de la transmission des pouvoirs.

Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATIRA.) PAR RAOUL DE NAVERY. LE MYSTÈRE DE LA MORT (SUITE). Simon jeta un regard éfaré sur son œuvre, puis courbé sous son faix, il gagna le pont-levis.

entend, avec l'aide de Dieu, maintenir la constitution et tenter avec elle d'assurer le relèvement du pays, en respectant la loi.

Les considérations que nous exposions hier au sujet de la débacle probable et prochaine de la politique du centre gauche sont aujourd'hui sanctionnées par des faits.

Ces symptômes des dispositions qui dominent la majorité républicaine ne sont rien auprès du caractère que l'on a donné à la réunion préparatoire des groupes républicains qui a eu lieu avant-hier à Versailles.

Envisagée sous d'autres points de vue, cette décision des gauches est exceptionnellement grave. Elle consacre l'union des forces révolutionnaires, et, si cette union se maintient, elle pesera tyranniquement sur les votes de la Chambre législative.

Ce coup d'audace rend, croyons-nous, le devoir des conservateurs de toute nuance, qui siègent soit au Sénat soit à la Chambre des députés, particulièrement impérieux: ils doivent prendre une résolution analogue à celle que les gauches ont prise.

L'Assemblée nationale n'existe plus. Elle a remis hier ses pouvoirs au Sénat et à la Chambre des députés. Elue le 8 février 1871, elle avait pris la France envahie, dévastée, militairement occupée dans le tiers de son territoire, sans armée, sans places fortes, presque sans administration, sans finances, livrée aux passions qui devaient amener la plus formidable des guerres civiles.

L'Assemblée élève la France dans une situation prospère. Le territoire est évacué. L'indépendance de guerre n'est payée. La paix est établie et rétablie. L'ordre règne partout. Le budget est soldé en équilibre. L'armée est plus forte qu'avant la guerre.

Tel est l'état dans lequel l'Assemblée nationale, dont la majorité était conservatrice, livre le pays aux nouveaux élus. L'histoire dira certainement que cette assemblée n'a pas déshonoré la France.

Peu à peu la lumière se fera.

Les événements qui viennent de s'accomplir et ceux qu'on peut redouter, font regretter plus amèrement à certaines personnes ce qui s'est passé au mois d'octobre 1873. Il est de mode de porter le blâme sur l'auteur d'une lettre restée fameuse.

Nous lisons aujourd'hui dans la Décentralisation de Lyon.

Le jeune vicomte d'Haussonville était resté en ballottage, le 20 février.

Dans la période des réunions électorales, M. le vicomte d'Haussonville a fait un aveu dont il importe de prendre note. On se rappelle que ce secrétaire du centre droit, ce collègue de M. Savary, signataire d'un procès-verbal qui fit événement et événement des plus malheureux, a souvent essayé de se décharger de sa part de responsabilité dans l'échec de la Monarchie au mois d'octobre 1873.

«... M. d'Haussonville a un aplomb peu commun... il a osé dire, lui,

secrétaire du comité de la fusion, que si la Monarchie légitime n'a pas été rétablie, C'EST A LUI ET SES AMIS QU'ON LE DOIT... »

Ce compte-rendu du XIX^e Siècle a été reproduit par d'autres journaux, notamment par des feuilles locales, par le *Republican de Seine-et-Marne*. Et M. d'Haussonville n'a pas réclamé. Il y a plus de trois semaines que cela est publié, nous avons attendu trois semaines avant de relever cet aveu.

« Vous voyez donc que la situation devient très-grave et que nous devons nous tenir prêts pour de grands événements.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 8 mars. La crise marche plus vite encore qu'on ne pensait. Le maréchal et son entourage ne s'attendaient pas à voir les gauches prendre si promptement une attitude résolue et mettre le président en demeure de choisir son ministère dans leur sein.

Je vous ai écrit que le maréchal était dans la position de Louis XVI; la réunion des gauches, hier, à Versailles, a été une nouvelle séance de la salle du jeu de Paume dont M. Gambetta est le Mirabeau.

La discussion engagée entre les organes républicains à propos de la convocation de toutes les gauches, en une réunion unique, était l'indice flagrant des deux courants qui partagent aujourd'hui le parti.

Entre la place St-Georges et la rue du Croissant, entre les doctrinaires et les progressistes, la question pendante est celle-ci:

Toutes les gauches ne forment-elles qu'une seule masse ou resteront-elles divisées en fractions distinctes, comme à l'ancienne Assemblée?

Dans le premier cas, les violentes tentatives d'entraver toujours faibles et les indécisions, et c'est pourquoi la République française tient pour la formation en bloc.

Dans le second cas, les évolutions politiques, les courants de bascule deviennent possibles, le centre gauche s'appuyant tout d'abord sur les conservateurs, tantôt sur les radicaux et demeurant aussi maître de faire pencher la balance à son gré; c'est pourquoi M. Thiers tient pour la formation fractionnaire.

Mais il devient de plus en plus douteux que l'influence de M. Thiers l'emporte; et, en effet, vous avez vu que la gauche avancée a trouvé, moyen, par l'action de M. Gambetta, d'entraîner le centre gauche et la gauche modérée, qui avaient repoussé toute assemblée générale des républicains de toute nuance soit dans le Sénat, soit dans la Chambre des députés.

Le Rappel fait cette observation qui indique bien où nous en sommes: « Un détail à noter, c'est que cette réunion générale a eu lieu à l'hôtel des Réservoirs, qui était, comme on sait, le lieu des conciliabules des trois droites, et où se sont machinées toutes les intrigues du 24 mai et de la fusion. Il est curieux que ce soit à l'endroit même où le royalisme chuchottait ses conspirations qu'il

éclatée cette première affirmation de la république. »

Sénateurs et députés disaient, hier soir, en revenant de Versailles, que le maréchal, par suite de la déclaration de toutes les gauches, n'avait plus qu'à se retirer ou à charger M. Gambetta de former un ministère.

A l'heure où je vous écris, on me dit que le maréchal va finir par céder aux exigences de M. Casimir Périer, qui deviendra le véritable chef du nouveau ministère, et prétend gouverner avec les gauches. Il est bien évident que leur déclaration, qui est la revanche du 24 mai, obligera le maréchal, s'il garde le pouvoir, à se séparer du général de Cissey et de l'amiral Montaigne, c'est-à-dire que les ministères de la guerre et de la marine seront livrés aux gauches.

C'est bien, comme de précédents renseignements permettaient déjà de le deviner, un sentiment de réserve toute politique qui a empêché le groupe Béranger, Waddington, etc., d'accepter des portefeuilles dans la présente combinaison.

La Chambre syndicale des agents de change vient d'admettre aux négociations de la Bourse au comptant, les 12,000 obligations nouvelles de la Compagnie du Nord-Est, portant les numéros 88,001 à 100,000.

La Chambre syndicale des agents de change vient d'admettre aux négociations de la Bourse, au comptant, les actions de la Banque de la Nouvelle-Calédonie.

Mais si l'amnistie est votée, que deviendra cette institution?

DE SAINT-CHIRON.

SÉNAT

Stance du 4 mars 1876.

PRÉSIDENCE DE M. GAUTHIER DE RUMILLY.

La séance est ouverte à 2 h. 40, sous la présidence de M. GAUTHIER DE RUMILLY, doyen d'âge, assisté de MM. Lacaze-Laplagne, de Fenneville, Vandier, Schérer-Kestner et de Colombet.

Le président remercie le Sénat de l'honneur qui lui est fait à la fin de sa carrière et auquel il est d'autant plus sensible que la chambre comprend les illustrations du pays, les notabilités de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de la science, du barreau, etc.

Puis, M. GAUTHIER DE RUMILLY constate que la France, réunie dans ses comices, a consacré de nouveau, par ses votes, la Constitution. Cette Constitution est la base des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon.

« La France a parlé, ajoute le président, la République est fondée, la Constitution est une vérité. » (Applaudissements à gauche).

L'orateur ajoute que l'avenir est assuré par l'appui que donneront au pouvoir les majorités certaines de l'une et de l'autre assemblée. Quant au Sénat, issu du vote des communes de France, il aura une puissance que ne pouvaient avoir les anciennes assemblées analogues sorties de la volonté d'un seul.

Le Sénat, gardien fidèle de la Constitution, sera en même temps l'interprète fidèle et expérimenté des vœux et des besoins du pays. Avec l'autre Assemblée, il contribuera à ouvrir au pays une ère de paix, d'apaisement, de sécurité pour tous les intérêts.

Après avoir rendu hommage à l'ancienne Assemblée nationale, dont la tâche, suivant lui, a été difficile, M. Gauthier de Rumilly exprime l'espoir d'un avenir meilleur. Il compte que ce soit à l'endroit même où le royalisme chuchottait ses conspirations qu'il

reprindra dans le monde le rang qui lui appartient.

Ces discours ont été accueillis sympathiquement sur tous les bancs de l'Assemblée.

Après le tirage au sort des bureaux, le Sénat décide qu'il se réunira demain à deux heures, pour la constitution des bureaux.

La séance est levée à 3 h. 15.

Les tribunes étaient également peu garnies.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 8 mars 1876.

PRÉSIDENCE DE M. RASPAIL PRÉS.

À 1 h. 24 la séance est ouverte sous la présidence de M. Raspail, président d'âge.

Il est procédé à la désignation des secrétaires provisoires.

M. Deschamps fils, Le Président de Lamy fils, Casimir Périer fils, le vicomte de la Motte fils, Sarlande et Marcelin Pollet, qui sont les membres les plus jeunes de l'Assemblée, sont proclamés secrétaires provisoires.

M. le président invite les membres du bureau provisoire à se réunir dans la salle d'Hercule, où doit avoir lieu la cérémonie de la transmission des pouvoirs de l'ancienne assemblée aux chambres nouvelles.

La séance est suspendue à 1 h. 45.

Transmission des pouvoirs.

A une heure et demie, dans le salon d'Hercule, a eu lieu la remise des pouvoirs de l'Assemblée nationale aux bureaux des deux Chambres nouvellement élus.

Quelques instants auparavant avait eu lieu la dernière séance de la Commission de permanence, sous la présidence de M. d'Audiffret-Pasquier. M. Martel, président de la Commission des grâces s'y a rendu compte des derniers travaux de cette Commission.

La séance étant terminée, le duc d'Audiffret a donné l'ordre de prévenir les bureaux des deux Chambres, et au bout de quelques minutes, les représentants du Sénat entrent d'un côté et ceux de la Chambre des députés de l'autre.

M. Dufaure, Léon Say, Wallon et Caillaux arrivent ensuite.

Le Président de l'ancienne Assemblée nationale, M. le duc d'AUDIFFRET-PASQUIER, souhaite la bienvenue aux nouveaux pouvoirs qui viennent d'être librement élus par le pays.

M. d'Audiffret se félicite de voir que la France a sanctionné par ses votes la constitution républicaine du 25 février votée par l'ancienne Assemblée, constitution qui reçoit ainsi une double consécration et acquiert une double autorité.

Il espère que les Assemblées nouvelles sauront continuer et défendre l'œuvre de conciliation et d'apaisement accomplie par l'ancienne Chambre et que, réunies autour du Maréchal, elles constitueront un Gouvernement d'ordre et de paix assurant au pays le repos qui lui est si nécessaire pour réparer les désastres du passé et porter les charges qui en sont la conséquence.

Cette allocution est vivement applaudie.

M. le Président du Sénat répond. Il s'associe aux paroles de M. d'Audiffret et à ses vœux pour l'avenir.

M. GAUTHIER DE RUMILLY déclare que le Sénat, gardien fidèle de la Constitution, associera ses efforts à ceux du Maréchal de Mac-Mahon, président constitutionnel de la République, pour assurer l'ordre et la liberté au dedans et la paix au dehors.

Il espère qu'avec le concours des trois pouvoirs le pays obtiendra les bienfaits que peut lui procurer une bonne politique et que la sécurité sera assurée à tous les intérêts.

M. RASPAIL, président provisoire de la Chambre des députés, vers lequel se tournent les regards, se fait entendre.

M. le Garde des Sceaux prend alors la parole au nom du Maréchal, au nom du Maréchal, de déclarer qu'avec l'aide de Dieu et le concours des deux Chambres, il compte gouverner conformément aux lois pour l'honneur et l'intérêt de notre bien-aimé pays. Cette déclaration, prononcée d'une voix émue, est également accueillie par des applaudissements.

Le président de l'Assemblée nationale déclare alors la mission de l'ancienne Chambre terminée et remet les pouvoirs aux nouvelles Chambres. La cérémonie est terminée à 2 heures.

Au loin Coëtquen brûlait toujours.

Minuit sonnait à l'horloge de l'église de Saint-Hélén, quand Simon déposa les restes de sa fille dans leur dernier asile.

Il les couvrit de terre, tomba sur les genoux et se mit à sangloter.

Il se leva subitement en entendant rire auprès de lui.

Ce rire était si cruel et si moqueur, il insultait si complètement au désespoir du misérable, que Simon leva sa tête pour en frapper celui qui osait railler sa douleur.

— Tout beau, Simon ! lui dit une voix cassée, je savais bien que tu viendrais. J'avais vu des signes dans le ciel... Tu devais faire la besogne sanglante de la journée, et le labeur de la nuit... tes mains sont rouges, Simon, rouge est ton cœur dans lequel grouillent des vipères... ta route sera longue, bien longue, Simon ! et dans tes nuits plus d'une fois tu reverras les quatre cyprès sous lesquels tu viens d'ensevelir Rosette, les flammes du manoir de Coëtquen qui flambe là-bas, puis plus loin, plus loin encore, le reflet de l'incendie qu'allument à Léhon les sans-culottes dinanais !... Au revoir, Simon ! je t'attendais... moi aussi, j'ai ma tâche à remplir, il faut que je prophétise des malheurs et que je crache sur les

bourreaux... sois maudit Simon, sois maudit !

Et Jeanne la Fileuse se glissant entre les tombes disparut aux regards effrayés du citoyen Brutus.

— Rosette ! fit-il, Rosette ! Jeanne a raison, je suis maudit !

X

L'HEURE DE LA LUTTE

Deux jours avant les dramatiques épisodes que nous venons de raconter, de graves événements se passaient à l'abbaye de Léhon.

Quand le père Athanase expliqua pour la première fois à Patira que, grâce au mécanisme de deux puissantes, écluses il était possible de faire couler l'eau de la Rance dans les souterrains, le Fignoleur, aiguillonné par son amour pour Patira, et surtout par la reconnaissance qu'il portait au père Athanase, s'enferma dans l'abbaye souterraine, y transporta sa forge, ses outils, et muni de crayons, de boules de cire, aidé par les recherches scientifiques du père Malo, l'adolescent se mit au travail avec une ardeur qui ne lui laissa plus un moment de repos.

Une responsabilité énorme se trouvait assumée sur lui; de son habileté, de son zèle, allait dépendre la perte ou le salut d'incalculables richesses.

Les portes de l'écluse s'ouvraient à

presque facilement; seulement la clef ne jouait plus dans la serrure, et il ne s'agissait de rien moins que de la démonter, la copier et de faire un mécanisme neuf qui permit aux portes de s'écarter sous une faible pression.

L'entreprise était une grande difficulté pour Patira. Quelque confiance dont Servan fut digne, le père Athanase ne voulait point en faire l'aide du Fignoleur. L'absence du laborieux travailleur des Forges de Saint-Éloyn eût point manqué d'être remarquée; et à une époque où l'on devenait si aisément suspect, il fallait éviter avant tout de faire parler de soi.

Que Patira fût à l'abbaye pour un laps de temps plus ou moins long, cela ne pouvait surprendre personne; il y avait été élevé, et l'on savait aux environs que c'était lui qui, un soir, était venu remettre Hervé dans les mains du père Athanase. Patira faisait, de loin ou de près, partie de la maison.

Durant quinze jours, sans repos ni trêve, Patira combina, martela, essaya et recommença sa tâche. Le père Malo ne le quittait guère, et chaque matin le prieur venait surveiller sa besogne.

Chaque fois qu'il descendait dans la partie souterraine de l'abbaye, il avait à donner au Fignoleur une sinistre raison pour arriver plus vite à l'achèvement de sa tâche:

— Hâte-toi, mon enfant, disait-il un

jour, les administrateurs du district de Lamballe ont donné ordre de mettre le feu au manoir de la Hunandaye...

Le lendemain, il apprenait à Patira que l'abbaye de Saint-Jacut était un monceau de ruines.

— C'était, lui dit-il, une des maisons de prière les plus vénérables de Bretagne; le roi Grallon l'avait bâtie, en 440, sur l'emplacement d'un temple païen consacré à la Terre. Les bénédictins qui l'occupaient rendirent aux lettres et aux sciences de grands services, et c'est là que vint mourir dom Lobineau, l'un des plus érudits de nos historiens bretons... Quatorze siècles avaient passé sur l'abbaye du roi de la Petite-Bretagne; il n'y avait qu'un jour à la Révolution pour en consommer la perte... Hâte-toi, Patira; les démolisseurs ne sont pas loin, et chaque nuit je m'attends à être réveillé par les flammes de l'incendie. (A suivre.)

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 174^e livraison (11 mars 1876). — Texte: Le bonheur de François, par Mme Colomb. — Le Raccourci ou Raton-lèveur, par Mme Henriette Lorenz. — L'Abbaye, par Et. de Couderc. — Une catastrophe au monde, par Belin de Launay. — Le Pélerinage de la Mecque. — Les couts des insectes, par Mme Gustave Demoulin.

Dessins de A. Marie, de Neuville, Gustave Doré et Mennel.

Bureaux à la Librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 70, à Paris.